



CONTRAT ET INSCRIPTION

24-25-26 août 2012

**Les heures officielles d'ouverture du Symposium seront : 11h-18h
(COLLATION OFFERTE AUX ARTISTES À 14H)**

Règlements :

- L'artiste doit être présent selon l'horaire et l'endroit déterminé par Plaines Couleurs. Tous les artistes seront autour des Jardins Jeanne d'Arc.
- L'artiste doit fournir tout son matériel d'exposition et assurer la responsabilité de son matériel et de ses œuvres.
- Aucun agent d'artiste ne sera toléré sur le site.
- Nous aurons sur place un **agent de sécurité toutes les nuits afin d'éviter le vandalisme**. Vous devez ramasser à l'exception de votre gazebo, si vous en avez un et vous aurez à remonter les rebords du gazebo et le plier si cela est possible.
- L'artiste s'engage à payer les frais de **20 %** sur chacune des ventes faites sur le site. Les frais pour les transactions sur cartes de crédit sont compris.
- À compter du 15-04-2012, aucun remboursement ne sera accordé, avant cette date nous retiendrons la somme de 50.00\$.
- En cas de mauvais temps, les artistes doivent entrer au Loews Le Concorde sans aucune exception. Aucun service ne sera offert sur le site du Jardins mais nous mettrons des affiches avisant les visiteurs d'aller au Concorde dans différents points du Jardin Jeanne D'Arc.
- Le non-respect de l'un ou l'autre des engagements entraînera l'expulsion de l'artiste par Plaines Couleurs sans autre avis ni délai.

Nom : _____

Tél. _____

Adresse : _____

Courriel : _____ **Site web** _____

La copie du contrat signé et complété doit être retournée avec votre inscription accompagnée de votre CV d'artiste et de 5 photos de vos œuvres pour soumettre votre dossier au comité de sélection. Si vous avez déjà participé au Symposium ou encore vous avez un site web, veuillez uniquement nous faire une photo qui servira de présentation sur le site www.plainescouleurs.com.

Pour toutes informations concernant votre adhésion vous pouvez contacter le **418-261-5457 (en tout temps)** ou le **418-653-2406 (en soirée et les weekends)**

L'artiste devra acquitter le montant de **200\$ lors de son inscription**.

Nous vous suggérons de vous inscrire au site www.symposiumdepeinture.com et ainsi bénéficier des différents avantages liés à votre adhésion.

Les frais d'inscription doivent être acquittés immédiatement afin de réserver votre adhésion car les places sont limitées.

La copie du contrat signé et complété doit être retournée avec votre inscription accompagnée de votre paiement à Symposium Plaines Couleurs au C.P. 64003 L'Ancienne-Lorette (Qc) G2E 6B1.

Signature du participant